

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Un niveau élevé commun de cybersécurité Abrogation Directive (EU) 2016/1148 <a href="#">2013/0027(COD)</a>  Sujet 2.80 Coopération et simplification administratives 3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques 3.30.07 Cybersécurité, politique cyberspace 3.30.25 Réseaux mondiaux et société de l'information, internet 7.30.09 Sécurité publique  Priorités législatives <a href="#">Déclaration commune 2022</a> <a href="#">Déclaration commune 2021</a>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2020/0359(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Directive
	Abrogation Directive (EU) 2016/1148 <a href="#">2013/0027(COD)</a>
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114-p1; Règlement du Parlement EP 57
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a>
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ITRE/9/04961